

ASSEMBLÉE COMMUNALE ORDINAIRE
DU 23 AVRIL 2007

TRACTANDA :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 18 décembre 2006 (le procès-verbal ne sera pas lu, il est à disposition pour consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet).
2. Comptes de fonctionnement 2006
 - Présentation
 - Rapport de la Commission financière
 - Approbation
3. Comptes d'investissements 2006
 - Présentation
 - Rapport de la Commission financière
 - Approbation
4. Comptes 2006 du Foyer St-Joseph
 - Présentation
 - Rapport de la Commission financière
 - Approbation
5. Divers

Assemblée communale ordinaire, convoquée par un avis dans la « Feuille Officielle » n° 14, dans « Le Messenger », par affichage au pilier public et par convocation « tous ménages ».

Participation : 29 citoyennes et citoyens

M. le Syndic, Joël Brodard, ouvre l'assemblée à 20h15 et salue les participants.

En préambule, **M. le Syndic, Joël Brodard**, souhaite la bienvenue à Mme Isabelle Yerly, nouvelle Conseillère communale élue lors de l'élection du 11 mars 2007.

Nomination des scrutateurs : Mme Elisabeth Rigolet et M. Emile Progin

POINT 1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE ORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2006

Le procès-verbal n'est pas lu, il était à disposition pour consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Internet de la commune.

Aucune remarque de la part de l'Assemblée.

Vote à mains levées

Approbation du procès-verbal du 18 décembre 2006 :

APPROBATION : A L'UNANIMITE

POINT 2. COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2006

PRÉSENTATION

M. le Syndic, Joël Brodard, passe la parole à M. Philippe Kilchoer, Conseiller communal responsable des Finances.

M. Philippe Kilchoer propose de ne pas lire tout le détail des postes afin de s'arrêter sur les points principaux. Il précise également que les questions sont les bienvenues. Tous les comptes sont présentés à l'écran.

0. Administration :

Budget 2006	Dépenses : Fr. 614'590.00	Recettes : Fr. 237'760.00
Comptes 2006	Dépenses : Fr. 610'150.90	Recettes : Fr. 237'518.20

Des différences par rapport au budget sont dues à davantage de rémunérations des scrutateurs ainsi que des frais de convocation lors de votations et d'élections.

Concernant le chapitre Administration générale, les cotisations AVS/APG ont diminuées, de même que les charges d'assurance maladie/accident pour le personnel.

1. Ordre public :

Budget 2006	Dépenses : Fr. 122'470.00	Recettes : Fr. 73'080.00
Comptes 2006	Dépenses : Fr. 151'455.75	Recettes : Fr. 102'006.60

Une augmentation est à constater dans le chapitre Justice, due au fait que de plus en plus de pupilles sont sans revenus, impliquant dès lors que le revenu des tuteurs doit être pris en charge par les communes-membres.

Pour le Service du Feu, les frais d'entretien sont en augmentation. Par exemple, le local d'habits a été refait à la suite de la fusion du corps des sapeurs-pompiers avec la Commune de Pont-la-Ville.

A noter encore que les subventions à verser pour la construction d'abris PC sont en augmentation. Ces subventions sont prélevées dans une réserve, qui est actuellement de Fr. 82'748.-.

2. Enseignement et formation :

Budget 2006	Dépenses : Fr. 1'102'270.00	Recettes : Fr. 31'200.00
Comptes 2006	Dépenses : Fr. 1'085'040.45	Recettes : Fr. 29'124.10

Au niveau de l'Enseignement, des économies ont été réalisées sur l'achat de matériel et de fournitures. Par contre, les frais d'entretien du bâtiment scolaire ont augmenté, en partie en raison de l'augmentation du prix du mazout.

3. Culte, culture et loisirs :

Budget 2006	Dépenses : Fr. 215'910.00	Recettes : Fr. 61'100.00
Comptes 2006	Dépenses : Fr. 224'299.35	Recettes : Fr. 80'564.65

4. Santé :

Budget 2006	Dépenses : Fr. 653'506.00	Recettes : Fr. 19'760.00
Comptes 2006	Dépenses : Fr. 683'360.45	Recettes : Fr. 44'787.75

Concernant le Service médical des écoles, les contrôles dentaires ont été en augmentation. La Commune paie une participation de 20% pour les familles à revenus modestes.

5. Affaires sociales :

Budget 2006	Dépenses : Fr. 643'500.00	Recettes : Fr. 800.00
Comptes 2006	Dépenses : Fr. 608'258.75	Recettes : Fr. 3'102.60

En 2006, les subventions pour les crèches ont augmenté. Concernant l'Assistance, nous disposons actuellement d'une réserve de Fr. 87'000.-.

6. Transports et communications :

Budget 2006	Dépenses : Fr. 387'180.00	Recettes : Fr. 52'500.00
Comptes 2006	Dépenses : Fr. 397'255.15	Recettes : Fr. 56'978.25

Pour le chapitre des Routes, les frais d'entretien des véhicules et des machines ont augmenté. Une réserve de Fr. 95'000.- a été constituée pour l'entretien des routes.

7. Protection et aménagement de l'environnement :

Budget 2006	Dépenses : Fr. 452'860.00	Recettes : Fr. 313'820.00
Comptes 2006	Dépenses : Fr. 560'304.90	Recettes : Fr. 316'856.10

A la suite des bons résultats de l'exercice comptable 2006, une réserve de Fr. 100'000.- pour le réseau d'eau a été constituée.

8. Economie :

Budget 2006	Dépenses : Fr. 663'050.00	Recettes : Fr. 657'690.00
Comptes 2006	Dépenses : Fr. 650'068.95	Recettes : Fr. 645'068.95

9. Finances et impôts :

Budget 2006	Dépenses : Fr. 881'532.00	Recettes : Fr. 4'115'920.00
Comptes 2006	Dépenses : Fr. 1'113'578.25	Recettes : Fr. 4'570'006.05

Au vu du déficit de l'année dernière, une certaine prudence avait été observée lors de l'établissement du budget 2006. L'impôt sur la fortune ainsi que l'impôt à la source ont dépassé les prévisions.

Récapitulation des comptes de fonctionnement :

Budget 2006	Dépenses : Fr. 5'736'868.00	Recettes : Fr. 5'563'630.00
Comptes 2006	Dépenses : Fr. 6'083'772.90	Recettes : Fr. 6'086'013.25

Il résulte donc un bénéfice de Fr. 2'240.35.

Informations diverses :

M. Philippe Kilchoer présente à l'Assemblée divers chiffres, concernant l'endettement de la Commune ainsi que l'évolution de la réserve de la forêt depuis 2000.

Questions/Remarques

Concernant le Chapitre 70 Réseau d'eau, **M. Stéphane Gaillard** se demande si la réserve de Fr. 100'000.- qui a été constituée est logique. **M. Philippe Kilchoer** répond que, actuellement, le taux de couverture du Chapitre 70 est de 61,73%. En principe, ce taux devrait être de 70%. M. Kilchoer précise que, sans entrer dans les détails, la nouvelle péréquation devrait nous obliger à autofinancer entièrement ce chapitre.

RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIÈRE

M. le Syndic, Joël Brodard, passe la parole à **M. Alain Geiger**, Président de la Commission financière.

M. Alain Geiger relève que la commission financière a procédé à la vérification des comptes communaux de l'année 2006 selon les directives du Service des Communes.

Elle a vérifié la concordance des postes du bilan avec la comptabilité et les pièces comptables. Elle a contrôlé de manière approfondie pour des périodes s'étalant sur plusieurs mois de l'année les mouvements réalisés sur les comptes de liquidités, soit caisse, CCP et les divers comptes bancaires.

Elle a également examiné les comptes de charges et de produits et les a comparés avec le budget.

Tous les documents comptables ont été mis à sa disposition.

Selon l'appréciation de la Commission financière et au vu de ses vérifications, elle donne un préavis favorable pour l'approbation du compte de fonctionnement 2006.

APPROBATION

Vote à mains levées

Approbation des comptes de fonctionnement 2006 :

APPROBATION : OUI 21 / CONTREPARTIE 0

POINT 3. COMPTES D'INVESTISSEMENTS 2006

PRÉSENTATION

M. le Syndic, Joël Brodard, passe la parole à M. Philippe Kilchoer, Conseiller communal responsable des Finances.

1. Ordre public

Budget 2006	Dépenses : Fr. 41'000.00	Recettes : Fr. 17'890.00
Comptes 2006	Dépenses : Fr. 35'084.90	Recettes : Fr. 18'579.20

2. Enseignement et formation

Budget 2006	Dépenses : Fr. 25'300.00	Recettes : Fr. 0.00
Comptes 2006	Dépenses : Fr. 25'815.90	Recettes : Fr. 0.00

3. Culte, culture et loisirs :

Budget 2006	Dépenses : Fr. 75'000.00	Recettes : Fr. 0.00
Comptes 2006	Dépenses : Fr. 72'479.10	Recettes : Fr. 0.00

6. Transports et communications :

Budget 2006	Dépenses : Fr. 380'000.00	Recettes : Fr. 0.00
Comptes 2006	Dépenses : Fr. 443'920.85	Recettes : Fr. 0.00

7. Protection et aménagement de l'environnement :

Budget 2006	Dépenses : Fr. 661'610.00	Recettes : Fr. 257'500.00
Comptes 2006	Dépenses : Fr. 648'245.30	Recettes : Fr. 369'158.70

8. Economie :

Budget 2006	Dépenses : Fr. 20'600.00	Recettes : Fr. 0.00
Comptes 2006	Dépenses : Fr. 20'600.00	Recettes : Fr. 0.00

9. Finances et impôts :

Budget 2006	Dépenses : Fr. 98'000.00	Recettes : Fr. 75'000.00
Comptes 2006	Dépenses : Fr. 72'140.35	Recettes : Fr. 149'141.00

Récapitulation des comptes d'investissement

Budget 2006	Dépenses : Fr. 1'301'510.00	Recettes : Fr. 350'390.00
Comptes 2006	Dépenses : Fr. 1'318'286.40	Recettes : Fr. 536'878.90

Il résulte donc un excédent de charges de Fr. 781'407.50.

Questions/Remarques

A la lecture de l'Expression Villageoise, **M. Roger Busch** constate, dans le Chapitre 62, une différence d'environ Fr. 60'000.- entre le budget et les comptes ; il souhaite savoir d'où elle provient. **M. Philippe Kilchoer** précise qu'il s'agit du solde des travaux de construction du trottoir Zible-Serbache, plus chers que prévus, ainsi que le début des travaux du trottoir Villaret.

RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIÈRE

M. le Syndic, Joël Brodard, passe la parole à **M. Alain Geiger**, Président de la Commission financière.

M. Alain Geiger relève que la commission financière a contrôlé le compte d'investissements de l'année 2006 en procédant à l'examen de la comptabilité et des pièces comptables par sondages et selon les directives du Département des Communes.

Elle a vérifié que le report au bilan des dépenses et produits d'investissements a été effectué correctement. Elle a également contrôlé que les amortissements correspondaient bien à l'amortissement légal selon le contrôle de l'endettement. Au vu de ses contrôles, la Commission financière donne un préavis favorable pour l'approbation du compte d'investissements 2006.

APPROBATION

Vote à mains levées

Approbation des comptes d'investissements 2006 :

APPROBATION : OUI 21 / CONTREPARTIE 0

POINT 4. COMPTES 2006 DU FOYER ST-JOSEPH

PRÉSENTATION

M. le Syndic, Joël Brodard, passe la parole à **M. Dominique Perroud**, Directeur du Foyer St-Joseph.

L'année 2006 a à nouveau été une bonne année. Le taux d'occupation est de 98.39%. Comme prévu au budget 2006, une provision de Fr. 45'000.- a été constituée pour le chauffage.

Concernant le poste Achat d'équipements, un montant de Fr. 30'000.- était prévu au budget 2006, alors qu'un montant de Fr. 60'643.25 figure dans les comptes. Ce dépassement est dû au remplacement du lave-linge, ainsi qu'à l'achat d'une station de repassage, de lits électriques et divers autres achats.

Des réserves ont pu être constituées pour un montant de Fr. 384'962.05. Après constitution de ces réserves, l'exercice donne un excédent de produits de Fr. 7'880.02.

Par la suite, **M. Dominique Perroud** présente le décompte final de la construction de la verrière.

	<i>Budget</i>	<i>Décompte final</i>
Construction verrière	Fr. 245'000.-	Fr. 234'858.25
Ameublement	<u>Fr. 30'000.-</u>	<u>Fr. 34'663.80</u>
<i>Total</i>	<i>Fr. 275'000.-</i>	<i>Fr. 269'522.05</i>

Le règlement des problèmes d'étanchéité de la verrière a coûté Fr. 50'179.15, dont une participation de Fr. 29'642.85 prise en charge par les assureurs. Le Foyer a pris à sa charge le solde. En effet, le Foyer a profité de remplacer le parquet par du carrelage.

La moyenne d'âge des résidants est de 84,43 ans. 22 citoyens de la Commune résident au Foyer, soit 42,24% ; si ces personnes avaient dû être hébergées dans un autre home, cela aurait coûté Fr. 98'736.65 à la Commune de La Roche.

Au niveau du personnel, 66 personnes étaient employées par le Foyer au 31 décembre 2006, représentant 42 équivalents plein temps (EPT).

Questions/Remarques

Constatant que chaque année, de belles réserves sont constituées, **M. Roger Busch** demande s'il ne serait pas possible d'adapter les prix de pension afin que les pensionnaires bénéficient de ces résultats financiers. **M. Dominique Perroud** rappelle que la presque totalité des personnes résidant au Foyer bénéficient des Prestations complémentaires (PC). Si le prix de pension baisse, les PC diminueront d'autant, ce qui signifie que le résidant ne bénéficierait pas de cette baisse. Cela profiterait plutôt au Canton.

RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIÈRE

M. le Syndic, Joël Brodard, passe la parole à **M. Alain Geiger**, Président de la Commission financière.

Conformément à ses attributions, la Commission financière a procédé par sondages au contrôle des comptes du Foyer St-Joseph pour l'exercice de l'année 2006.

Elle a vérifié le bilan et a constaté que les chiffres sont en parfaite concordance avec ceux de la comptabilité et des pièces comptables.

Elle a en outre contrôlé dans le détail pour des périodes de plusieurs mois, les mouvements réalisés sur les comptes de liquidités, soit caisse, CCP et les divers comptes bancaires. Par la comparaison des quittances et factures avec les écritures enregistrées, elle a pu se convaincre du bien-fondé et de l'exactitude des comptes.

Elle a également examiné les comptes de charges et de produits et les a comparés avec le budget.

Au vu de ses investigations, la Commission financière préavise favorablement l'approbation des comptes du Foyer par l'Assemblée communale.

M. le Syndic, Joël Brodard, remercie la Commission financière pour tout le travail accompli.

APPROBATION

Vote à mains levées

Approbation des comptes 2006 du Foyer St-Joseph :

APPROBATION : OUI 20 / CONTREPARTIE 0

POINT 5. DIVERS

A la question de **M. Stéphane Gaillard** qui demande ce qu'il en est du balayage des routes, **M. le Syndic, Joël Brodard**, répond que les travaux ont été adjugés et que cela se fera prochainement.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée est levée à 20h45.

Joël Brodard
Syndic

Ariane Menoud
Secrétaire